



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ D'ORMSTOWN,
TENUE LE LUNDI 3 FÉVRIER 2025 À 18H30.**

La présente **SÉANCE ORDINAIRE** du Conseil de la Municipalité d'Ormstown a lieu **le lundi 3 février 2025, à 18h30**, à l'Hôtel de Ville situé au 5, rue Gale à Ormstown.

La séance sera diffusée en différé sur la chaîne YouTube en cliquant sur le lien prévu à cet effet, sur le site internet de la Municipalité au www.ormstown.ca.

En aucun temps durant la séance du Conseil, il ne sera toléré que quiconque manque de respect envers un membre du Conseil ou envers un employé(e), soit en paroles ou en gestes.

L'article 158 du Code Municipal prévoit que le maire ou la mairesse préside les séances du Conseil.

L'article 159 du Code Municipal stipule que le maire ou la mairesse qui préside une assemblée du Conseil, maintient l'ordre et le décorum durant la séance.

Le maire ou la mairesse qui préside peut ordonner l'expulsion de toute personne qui trouble l'ordre durant la séance du Conseil. Le fait que la loi mentionne que les séances du Conseil sont publiques, ne signifie pas que les séances du Conseil soient des réunions du public où il est possible de dire n'importe quoi, n'importe quand. Donc, il ne sera pas toléré qu'un citoyen dans la salle, ne perturbe d'aucune façon le déroulement de la séance. Quiconque interrompt les procédures durant la séance sera expulsé de la salle du Conseil.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

Présences:

Absences:

Mairesse : Christine McAleer
Conseiller 1 : Thomas Vandor
Conseiller 2 : Jacques Guilbault
Conseiller 3 : Stephen Ovans
Conseiller 4 : Michel André Émond
Conseillère 5 : Valérie Taillefer
Conseiller 6 : Shane Beauchamp

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Christine McAleer; la Greffière et Directrice générale adjointe, Madame Francine Crête est également présente.

Le Directeur Général, Monsieur Daniel Leduc, est absent.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte par la mairesse, Mme Christine McAleer, à 18h34.

25-02-035

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

8.2 Rapport du Contrôleur animalier
8.3 Rapport du Service de sécurité incendie

Et de reporter les points suivants à la séance extraordinaire du 10 février 2025 :

7.8 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour des travaux de réfection du Rang Botreaux ;
10.2 Une Affaire de Famille – Demande de financement - cours de Tai chi.

Le point varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. PROCÈS-VERBAUX

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 janvier 2025.

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

- 4.1 Approbation des opérations financières;
- 4.2 Adhésion au Réseau Biblio de la Montérégie – Autorisation de paiement des frais annuels;
- 4.3 Octroi de contrat à la firme Disclair Productions - Captation et webdiffusion des séances ordinaires du Conseil;
- 4.4 Embauche d'un surveillant pour les patinoires extérieures;
- 4.5 Autorisation de procéder à un appel de candidatures pour combler un poste de journalier aux travaux publics.

5. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 5.1 Avis de motion - Règlement no. 162-2025 sur les ententes relatives à des travaux aux infrastructures et aux équipements municipaux;
- 5.2 Avis de motion - Règlement no. 163-2025 concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou en partie des dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux.

6. CONSEIL MUNICIPAL

7. TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES TECHNIQUES

- 7.1 Dépôt et approbation du rapport annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2024;
- 7.2 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour services professionnels en hydrologie - Puits Jamestown (1, 4 et 5) et Puits St-Paul;
- 7.3 Octroi de contrat pour l'entretien des équipements de chauffage et climatisation;
- 7.4 Octroi de contrat pour l'achat et l'installation d'équipement de sécurité sur les deux camionnettes;
- 7.5 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'achat et l'installation de compteurs d'eau;
- 7.6 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour la coupe de gazon;
- 7.7 Autorisation de vendre l'ancien camion 6 roues avec équipement de déneigement;
- 7.8 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour des travaux de réfection du Rang Botreau;
- 7.9 Approbation de la grille d'évaluation pour les services professionnels pour la réfection des rues.

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 8.1 Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois – Adhésion à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence et autorisation de signature.

9. URBANISME

- 9.1 Permis émis – janvier 2025;
- 9.2 18, rue Mc Bain – Demande de PIIA pour la modification et le remplacement du balcon avant.

10. LOISIRS ET CULTURE

- 10.1 Bibliothèque – Activités à venir au cours du mois de février 2025;
- 10.2 Une Affaire de Famille – Demande de financement pour cours de Tai chi;
- 10.3 Camp de jour – été 2025;
- 10.4 Projet « La Francoderole » - Murale d'enfants – Aide financière.

11. COMMUNICATION

- 11.1 Autorisation d'aller en appel d'offres pour la refonte du site internet;
- 11.2 Autorisation d'adhésion à l'association des communicateurs municipaux du Québec.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

- 12.1 Fondation Gisèle Faubert – Activité de financement;

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes)

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

25-02-036

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 janvier 2025.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à la majorité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 20 janvier 2025 tel que présenté ; tous les membres du Conseil présents attestant l'avoir lu et le déclarant conforme aux décisions prises.

ADOPTÉE

4. ADMINISTRATION, FINANCES ET GESTION DU PERSONNEL

25-02-037

4.1 Approbation des opérations financières.

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, chacun des membres du Conseil attestant avoir pu prendre connaissance de la présente liste et avoir reçu réponse à leurs questions;

D'APPROUVER la liste des opérations financières en date du 3 février 2025, jointe au présent procès-verbal à l'**Annexe A**, pour un montant total de 316 077,76\$ \$.

ADOPTÉE

25-02-038

4.2 Adhésion au Réseau Biblio de la Montérégie – Autorisation de paiement des frais annuels.

ATTENDU QUE la bibliothèque d'Ormstown fait partie du Réseau Biblio de la Montérégie;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Émond**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER le paiement au Réseau Biblio de la Montérégie totalisant un montant de 26 389,85\$; soit 3 780,74\$ pour l'hébergement des données dans la plateforme SAAS et 22 609,11\$ pour la cotisation, période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025.

QUE cette dépense soit imputée aux postes comptables 02-702-30-414 & 02-702-30-494.

ADOPTÉE

25-02-039

4.3 Octroi de contrat à la firme Discair Productions - Captation et webdiffusion des séances ordinaires du Conseil.

ATTENDU QUE le Conseil désire améliorer les communications de la Municipalité d'Ormstown et maintenir le caractère public des séances du Conseil Municipal par la webdiffusion sur la chaîne YouTube de la Municipalité ;

ATTENDU la satisfaction exprimée par le Conseil Municipal à l'égard des services offerts et la disponibilité de la firme Discair Productions ;

ATTENDU l'offre de services déposée par la firme Discair Productions ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉE par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER un contrat de services à la firme Discair Productions pour la captation et la diffusion, sur la chaîne YouTube de la Municipalité d'Ormstown, de 11 séances du Conseil Municipal en 2025, soit de février à décembre 2025, au montant de 950,00\$ par séance, plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-110-00-414.

ADOPTÉE

25-02-040

4.4 Embauche d'un surveillant pour les patinoires extérieures.

ATTENDU l'affichage et le processus de sélection mené par la Municipalité afin de procéder à l'embauche d'un employé saisonnier pour la surveillance et l'entretien des patinoires municipales jusqu'à la fin de la saison hivernale 2024-2025;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

DE CONFIRMER l'embauche de Braden Mattu pour la surveillance et l'entretien des patinoires municipales jusqu'au 2 mars 2025 selon les termes et conditions convenus avec le service des Ressources Humaines.

ADOPTÉE

25-02-041

4.5 Autorisation de procéder à un appel de candidatures pour combler un poste de journalier au service des travaux publics.

ATTENDU QU'un poste de journalier aux travaux publics est actuellement vacant;

ATTENDU QUE l'administration doit procéder à l'embauche d'une ressource afin de combler ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel de candidatures pour combler le poste de journalier au service des travaux publics.

ADOPTÉE

5. AVIS DE MOTION ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

25-02-042

5.1 Avis de motion - Règlement no. 162-2025 sur les ententes relatives à des travaux aux infrastructures et aux équipements municipaux.

Avis de motion est donné par la conseillère **Valérie Taillefer** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption le règlement no. 162-2025 sur les ententes relatives à des travaux aux infrastructures et aux équipements municipaux.

ADOPTÉE

25-02-043

5.2 Avis de motion - Règlement no. 163-2025 concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou en partie des dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux.

Avis de motion est donné par le conseiller **Shane Beauchamp** à l'effet qu'à une séance subséquente de ce Conseil, il sera déposé pour adoption le règlement no. 163-2025 concernant l'imposition d'une contribution destinée à financer tout ou en partie des dépenses liées à l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux.

ADOPTÉE

6. CONSEIL MUNICIPAL

Aucun sujet à traiter.

7. SERVICES TECHNIQUES ET TRAVAUX PUBLICS

25-02-044

7.1 Dépôt et approbation du rapport annuel de la qualité de l'eau potable pour l'année 2024.

ATTENDU l'exigence de l'article 53.3 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* à l'effet qu'une personne agissant comme responsable d'un système de distribution ou d'un véhicule-citerne desservant plus de 20 personnes et au moins une résidence doit, au plus tard le 31 mars de chaque année, avoir complété un bilan de la qualité de l'eau livrée à des fins de consommation humaine durant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année qui précède;

ATTENDU QUE ce bilan doit être conservé durant une période minimale de 5 ans par le responsable du système de distribution ou du véhicule-citerne et qu'un exemplaire doit être tenu à la disposition du ministre sur demande;

ATTENDU QUE dans le cas où la Municipalité dispose d'un bulletin d'information ou, le cas échéant, d'un site Internet, elle doit aussi publier dans ce bulletin d'information ou, le cas échéant, mettre en ligne sur son site Internet, un avis à l'effet qu'elle a dressé le bilan de qualité de l'eau potable prévu à l'article 53.3 du *Règlement*, en précisant l'endroit où les utilisateurs peuvent se le procurer;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Michel André Émond**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

DE PRENDRE ACTE du dépôt du Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024;

D'APPROUVER le Bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024;

D'ÉMETTRE un avis public en conséquence et d'afficher ledit bilan sur le site internet de la Municipalité et de le rendre disponible à quiconque souhaitant se le procurer.

ADOPTÉE

25-02-045

7.2 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour services professionnels en hydrologie - Puits Jamestown (#1, #4 et #5) et Puits St-Paul.

CONSIDÉRANT la demande de la *Direction de l'eau potable, des eaux souterraines et de surface* du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs d'émettre un rapport hydrologique d'analyse de vulnérabilité des puits Jamestown (#1, #4 et #5) et St-Paul;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel d'offres pour services professionnels en hydrologie.

ADOPTÉE

25-02-046

7.3 Octroi de contrat pour l'entretien des équipements de ventilation, chauffage et climatisation.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown a procédé à une demande de prix afin d'obtenir des soumissions pour l'octroi d'un contrat pour l'entretien des unités de ventilation, chauffage et climatisation de l'Hôtel de Ville et du Centre récréatif, pour l'année 2025 ;

ATTENDU QU'une seule offre a été reçue de la Firme Boyle Réfrigération & Climatisation ;

ATTENDU QUE la soumission reçue est conforme ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Stephen Ovans**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER à la Firme Boyle Réfrigération & Climatisation l'entretien des équipements de ventilation, chauffage et climatisation de l'Hôtel de Ville et du Centre Récréatif au coût de 1 636,99\$, plus les taxes applicables, pour l'année 2025.

QUE cette dépense soit imputée aux postes comptables 02-190-00-522 et 02-701-20-522.

ADOPTÉE

25-02-047 7.4 Octroi de contrat pour l'achat et l'installation d'équipement de sécurité sur deux camionnettes.

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres pour l'achat et l'installation d'équipement de sécurité sur les deux nouvelles camionnettes ;

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue en date du 31 janvier 2025 ;

ATTENDU QUE l'offre reçue n'est pas conforme ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp** **APPUYÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

DE REJETER l'offre de services reçue et d'autoriser l'administration à retourner en appel d'offres pour l'achat et l'installation d'équipement de sécurité sur les deux nouvelles camionnettes.

ADOPTÉE

25-02-048 7.5 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour l'achat et l'installation de compteurs d'eau.

ATTENDU QUE la Municipalité d'Ormstown doit remplacer certains compteurs d'eau défectueux ;

ATTENDU QU'il est recommandé de maintenir un inventaire, avec la même technologie que ceux achetés en 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp** **APPUYÉE** par la conseillère **Valérie Taillefer** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

D'AUTORISER l'administration à procéder à des appels d'offres pour l'achat et l'installation de 68 compteurs d'eau pour industries, commerces, institutions et résidences, avec la même technologie que ceux achetés en 2024 afin de remplacer les compteurs défectueux.

ADOPTÉE

25-02-049 7.6 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour la coupe de gazon.

ATTENDU QUE la Municipalité doit acheter de nouveaux équipements à gazon pour l'entretien des parcs et espaces verts du territoire ;

ATTENDU QU'après analyse des coûts qu'engendreraient un tel investissement ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Guilbault **APPUYÉE** par le conseiller **Michel André Émond** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel d'offres pour la coupe de gazon dans les parcs et les espaces verts de la Municipalité d'Ormstown durant la période estivale 2025.

ADOPTÉE

25-02-050 7.7 Autorisation de vendre l'ancien camion 6 roues avec équipement de déneigement.

ATTENDU QUE le camion 6 roues de marque Duramax et les équipements de déneigement ne seront plus utilisés ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor** **APPUYÉE** par le conseiller **Stephen Ovans** et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas ;

D'AUTORISER l'administration à procéder à la mise en vente du camion 6 roues de marque GMC 5500 Duramax, 2008, incluant les équipements de déneigement, par appel d'offres publics.

QUE le prix minimum de mise en vente soit de 25 000,00 \$.

ADOPTÉE

7.8 Autorisation de procéder à un appel d'offres pour des travaux de réfection du Rang Botreaux.

Le sujet est reporté à la séance extraordinaire du 10 février prochain.

25-02-051 7.9 Approbation de la grille d'évaluation pour les services professionnels pour la réfection des rues.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Ormstown désire procéder à la réfection des rues municipales;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public émis pour les services professionnels;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire évaluer les soumissionnaires selon des besoins précis;

CONSIDÉRANT la grille d'évaluation des critères proposée par le service technique;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil approuve la grille d'évaluation des critères pour les services professionnels pour la réfection des rues afin d'évaluer les différentes propositions des soumissionnaires.

ADOPTÉE

8. SÉCURITÉ PUBLIQUE

25-02-052 8.1 Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois – Adhésion à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence et autorisation de signature.

ATTENDU QUE les Municipalités de Saint-Étienne-de-Beauharnois et d'Ormstown désirent se prévaloir des dispositions des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes (R. L.R.Q., chapitre c-19) et des articles 569 et suivants du Code municipal (R.L.R.Q., chapitre C-27.1) pour conclure une entente intermunicipale d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie (L.R.Q., chapitre S-3.4) permet d'établir un système d'entraide entre les services de sécurité incendie municipaux et d'en établir les conditions;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Stephen Ovans**

APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ADHÉRER à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'entraide mutuelle en cas d'incendie et d'intervention d'urgence avec la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois, et d'autoriser la mairesse et le directeur général à signer ladite entente, au nom et pour le compte de la Municipalité d'Ormstown.

ADOPTÉE

8.2 Rapport contrôleur animalier

La mairesse mentionne qu'au cours des prochaines séances du Conseil, un rapport sera déposé concernant les interventions effectuées, sur le territoire de la Municipalité, par le contrôleur animalier.

8.3 Rapport Service incendie

Un premier rapport mensuel des interventions effectuées par le service de sécurité incendie a été déposé. La Mairesse fait un résumé du rapport et profite de l'occasion pour remercier M. Gruer.

9. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

9.1 Liste des permis émis – Janvier 2025.

Le Conseil prend acte du dépôt de la liste des permis émis pour le mois de janvier 2025.

25-02-053 9.2 18, rue Mc Bain – Demande de PIIA pour la modification et le remplacement du balcon avant.

CONSIDÉRANT QU'une demande aux PIIA a été déposée par le propriétaire du 18, rue MC Bain, pour la modification et le remplacement du balcon avant ;

CONSIDÉRANT QUE l'approbation d'une telle demande exige une analyse du Comité consultatif d'urbanisme basée sur les critères et objectifs du règlement numéro 152-2023 relatif aux PIIA ;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du Comité consultatif d'urbanisme en date du 20 août 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par le conseiller **Jacques Guilbault**

Le conseiller Michel André Émond votant contre

Il est donc résolu à la majorité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil Municipal entérine la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme en regard à la demande aux PIIA pour le 18, rue Mc Bain en respectant les conditions suivantes :

- **QUE** le demandeur dépose à nouveau une élévation colorée du bâtiment avec une balustrade dont la conception s'inspire des résidences avoisinantes (les balustrades du 20 rue Mc Bain sont un bon exemple);
- **QUE** les colonnes du balcon soient embellies avec des moulures décoratives qui s'inspirent des résidences avoisinantes (les moulurations du 20 rue Mc Bain sont un bon exemple);
- **QUE** les marches soient munies d'une main courante dont la conception est semblable à celle de la balustrade de la galerie;
- **QUE** le bas du balcon soit fini avec un treillis décoratif peint;
- **QUE** les éléments décoratifs du balcon, soient les colonnes, les moulures et les mains courantes soient peints de couleur blanche ou d'une couleur dans les tonalités pales typiques du noyau villageois.

ADOPTÉE

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1 Bibliothèque – Activités à venir au cours du mois de février 2025.

La Mairesse mentionne que l'exposition des tableaux de Mme Suzanne Breault, résidente d'Ormstown, se poursuit jusqu'au 26 février à la Salle Bell de la bibliothèque.

Elle mentionne également qu'à l'entrée de la bibliothèque, les citoyens peuvent admirer les œuvres d'art de M. Philippe Sainte-Laudy fournies par le Réseau Biblio.

10.2 Une Affaire de Famille – Demande de financement cours de Tai chi.

Le sujet est reporté à la séance extraordinaire qui aura lieu le 10 février prochain.

25-02-054 10.3 Camp de jour – été 2025.

ATTENDU QUE la tenue d'un camp de jour est nécessaire pour les jeunes familles lorsque les classes sont terminées et que les parents ne peuvent pas s'absenter de leur travail;

ATTENDU QUE la tenue du camp de jour à l'été 2024 a été un succès;

ATTENDU QUE la Présidente par intérim du Club de Soccer d'Ormstown a informé la Municipalité d'Ormstown que le Club n'est plus en mesure d'offrir le camp de jour aux jeunes familles;

ATTENDU la proposition de l'organisme « La zone You Hou » pour mettre sur pied un camp de jour avec la collaboration de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Shane Beauchamp**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**

et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas:

DE MANDATER l'organisme « La zone You Hou » pour l'organisation et l'administration d'un camp de jour à l'été 2025, en collaboration avec la Municipalité d'Ormstown;

D'AUTORISER l'administration à signer l'entente pour l'année 2025 incluant deux années d'option, soit 2026 et 2027.

ADOPTÉE

25-02-055 10.4 Projet « La Francoderole » - Murale d'enfants – Aide financière.

ATTENDU QUE la Direction Générale des langues Officielles du Ministère du Patrimoine Canadien, a contacté les écoles primaires Notre-Dame-du-Rosaire et le Ormstown Elementary School pour la réalisation d'une fresque;

ATTENDU QUE depuis 20 ans, plus de 2 690 projets collectifs ont impliqué 249 700 jeunes et enfants;

ATTENDU QUE ces projets se veulent un encouragement actif des jeunes générations qui servent à promouvoir la compréhension mutuelle et la coopération entre toutes les communautés du Canada.

ATTENDU QUE les Écoles *Notre-Dame du Rosaire*, et *Ormstown Elementary School* participeront à la création d'une murale mobile dans le but de renforcer l'engagement envers la diversité linguistique et culturelle;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Thomas Vandor**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'ACCORDER une aide financière au projet La Francoderole pour un montant de 1 740 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-701-20-340

ADOPTÉE

11. COMMUNICATION

25-02-056 11.1 Autorisation d'aller en appel d'offres pour la refonte du site internet.

ATTENDU QUE le site internet de la Municipalité nécessite une refonte complète afin d'optimiser l'expérience-client et de bien informer les citoyens;

ATTENDU QUE toute personne qui consulte le site doit trouver l'information qu'elle recherche facilement et rapidement;

ATTENDU QUE depuis plusieurs années, les employés se sont succédé au Service des communications et la mise à jour du site a été intermittente et fréquemment confiée à plusieurs membres du personnel;

ATTENDU QUE le site internet a le potentiel d'être le point central d'information;

ATTENDU QU'une révision en profondeur du site, autant sur la forme que sur le fond, est nécessaire;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par la conseillère **Valérie Taillefer**
APPUYÉ par le conseiller **Thomas Vandor**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'AUTORISER l'administration à procéder à un appel d'offres pour la refonte complète du site internet.

ADOPTÉE

25-02-057 11.2 Autorisation d'adhésion à l'Association des communicateurs municipaux du Québec.

ATTENDU QUE la conseillère aux communications doit maintenir ses informations et ses formations à jour;

ATTENDU les différents services d'accompagnement, d'information et de formations offerts par l'Association des communicateurs municipaux du Québec ;

EN CONSÉQUENCE il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

QUE le Conseil municipal autorise la conseillère aux communications à adhérer à l'Association des communicateurs municipaux du Québec pour l'année 2025 et défraie la cotisation au montant de 295\$, plus les taxes applicables.

QUE la dépense soit imputée au poste budgétaire numéro 02-702-90-494.

ADOPTÉE

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDES

25-02-058 12.1 Fondation Gisèle Faubert- Activité de financement.

ATTENDU QU'une demande d'aide financière a été reçue de la Fondation Gisèle Faubert pour une activité de financement laquelle a pour but d'amasser des fonds qui seront entièrement dédiés au projet de la Maison de soins palliatifs Gisèle-Faubert, qui comblera le manque de lits disponibles sur le territoire de la Montérégie-Ouest.

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par la conseillère **Valérie Taillefer**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents, la mairesse ne votant pas;

D'OCTROYER un montant de 500\$ à la Fondation Gisèle Faubert pour l'activité de financement qui aura lieu le samedi 22 février 2025.

QUE cette dépense soit imputée au poste comptable 02-110-00-990.

ADOPTÉE

13. VARIA

14. PÉRIODE DE QUESTIONS (30 minutes).

La période de questions a une durée de 30 minutes.

Il est demandé aux citoyens qui se présentent de s'identifier et de se limiter à poser une question. Si le temps le permet, il sera possible de poser une seconde question.

Les questions relatives au service d'urbanisme qui font état d'une situation particulière, autre que celles indiquées sur l'ordre du jour de la séance actuelle, seront transférées à la direction générale qui prendra rendez-vous avec la personne concernée. Les membres du Conseil n'ont pas accès aux données des divers dossiers et n'ont pas à se prononcer sur le travail du personnel.

Trois (3) questions sont posées et répondues.

25-02-059 15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est **PROPOSÉ** par le conseiller **Jacques Guilbault**
APPUYÉ par le conseiller **Shane Beauchamp**
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil présents;

QUE la séance est levée à 19h09

ADOPTÉE

La Mairesse mentionne qu'une séance extraordinaire aura lieu le 10 février 2025 à 17h00

Christine McAleer
Mairesse

Francine Crête,
Greffière et Directrice générale adjointe

CERTIFICAT – Je, soussigné, Daniel Leduc, Directeur général, certifie sous mon serment d'office que la Municipalité dispose des fonds nécessaires pour payer les dépenses autorisées à cette séance, le cas échéant.

Daniel Leduc
Directeur général

Annexe A

Nom fournisseur	Description	Solde
ADN COMMUNICATION	Alertes Municipales - Décembre 2024	83,85 \$
AL-JO CHAUSSURES	Nicolas - Bottes de sécurité CSA	206,94 \$
APOM	Cotisation annuelle 2025 - Stéphane Leclerc	110,00 \$
APOM	Cotisation annuelle 2025 - Guy Dandurand	110,00 \$
APOM	Cotisation annuelle 2025 - Sylvain Gagnier	110,00 \$
BROWN BRYAN	Pépine 2,25hr - Bris aqueduc rue Fulford	284,56 \$
BURELLE INC.	Services juridiques Dossier #272-001	1 090,83 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 64,9 L - VEH #31	98,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 114,3 L - VEH #35	200,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence VEH #7 et #31	364,05 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 41,6 L - VEH #21	72,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 80,6 L - VEH #35	141,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 228,7 L - VEH #30	400,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #21	36,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 21,1 L - VEH #21	37,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 102,2 L - VEH #35	187,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 299,0 L - VEH #30	547,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 22,9 L - VEH #21	42,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #21	31,50 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence 14,2 L - VEH #21	26,00 \$
C. S. BRUNETTE INC.	Essence - VEH #4	37,50 \$
CARRIÈRE ALI INC.	16,99 T - Pierre 0 3/4 - stock	461,02 \$
CARRIÈRE ALI INC.	17.98 T - 0-1/4 (Abrasifs)	472,38 \$
COMBEQ	Cotisation 2025 - Luc Pilon	436,91 \$
CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	Btes classeur, papier, feuillets jaunes, étiquette adresse	407,04 \$
CRSBP MONTÉRÉGIE INC.	Tarifcation annuelle 2025	25 994,83 \$
CRSBP MONTÉRÉGIE INC.	Frais d'exploitation 2025 (12 mois)	4 346,91 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Ens. Peinture, poignée - Pompier	58,66 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Vadrouille, balai, produit nett.- Parc des Érables	67,98 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Gants PVC Hiver, PVC Reg, Tricot - Voirie	87,30 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Cadrage porte & barre panic, poigné - Porte HDV	723,71 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Gants doubles cuir, gant bleu - Garage 201	87,33 \$
D'AMOUR & FILS INC. (R.S)	Vis & bardeau conversion porte HDV	24,52 \$
DUNTON RAINVILLE SENC AVOCATS	Service Juridique - Dossier #110988	375,97 \$
ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	Propane - 126 L - Garage 201	130,15 \$
ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	Propane - 240,80 L - Garage 201	236,02 \$
ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	Propane 287,00 L - Garage 201	278,89 \$
ÉNERGIE P38 Inc. / BUDGET PROPANE	Propane - 578,60 L - Garage 201	549,44 \$
ENTANDEM	Droits de performance SOCAN 2025	270,74 \$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	Tuyau Galv. - Voirie	307,50 \$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	2 Huile hydraulique 19 L - VEH #11	144,87 \$
ÉQUIP. LAPLANTE & LEVESQUE LTEE	Retour Tuyau Galv + \$75.00 frais retour	(221,27 \$)

ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (LES)	Cable batterie, nett. terminal alternateur Landini	1 223,80 \$
ÉQUIPEMENTS COLPRON INC. (LES)	Gyrophare - VEH #41	134,38 \$
ÉQUIPEMENTS QUINTON INC.	Ens. lumières & fil 20' - VEH #18	52,86 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau potable - 87 Roy et 5 rue Gale	467,38 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau brute - Puits	1 757,97 \$
EUROFINS ENVIRONEX	Analyse eau - Usine d'épuration Affluent et effluent	257,54 \$
FQM	MAJ - Recueil Le Règlement municipal	220,50 \$
FQM	Frais adhésion pour 2025	5 409,43 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	Rempl. Électromagnet et calibrer valve - VEH #21	6 804,55 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	Appel de service, pédale embrayage- VEH 21	381,89 \$
G.P. AG DISTRIBUTION	Cric - VEH #18, top link VEH #30 ...	213,83 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	Lumière à licence, joint sealer, shop supply - VEH #34	85,09 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	Saigner freins arrière, vérif. Fuite - VEH #11	137,98 \$
GARAGE C.P. & FILS INC.	Road call - saigner pompe fuel- VEH #27	183,96 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 65,378 L - VEH #34	115,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 108,440 L - VEH #33	194,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 88,138 L - VEH #13	133,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 78,860 L - VEH #32	119,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 183,902 L - VEH #34	329,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 141,420 L - VEH #33	253,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 58,133 L - VEH #33	104,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 173,281 L - VEH #33	310,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 178,888 L - VEH #34	320,03 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 31,369 L - VEH #21	56,12 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 53,102 L - VEH #34	95,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 122,415 L - VEH #11	219,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 39,687 L - VEH #34	71,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 78,815 L - VEH #33	141,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 49,698 L - VEH #31	74,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 135,830 L - VEH #33	243,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 69,877 L - VEH #34	125,01 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 100,615 L - VEH #21	180,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 72,532 L - VEH #31	108,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 77,222 L - VEH #11	138,15 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 82,739 L - VEH #34	148,02 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 79,919 L - VEH #31	119,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 58,692 L - VEH 34	105,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 89,994 L - VEH #33	161,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 31,861 L - VEH #4	57,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 129,681 L - VEH #33	232,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 84,405 L - VEH #34	151,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 69,726 L - VEH #11	124,74 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 95,584 L - VEH #33	171,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 63,164 L - VEH #34	113,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 122,974 L - VEH #33	220,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 212,409 L - VEH #34	380,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 109,558 L - VEH #33	196,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 178,871 L - VEH #34	320,00 \$

GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 109,022 L - VEH #33	195,04 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 77,829 L - VEH #11	119,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 97,820 L - VEH #34	175,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 71,942 L - VEH #31	110,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 60,369 L - VEH #7	108,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 26,161 L - VEH #7	40,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 57,574 L - VEH #33	103,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 67,636 L - VEH #33	121,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 38,608 L - VEH #21	69,07 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 127,446 L - VEH #34	228,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 124,092 L - VEH #34	222,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 98,938 L - VEH #33	177,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 268,306 L - VEH #30	480,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 84,964 L - VEH #11	152,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 80,492 L - VEH #7	144,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 160,984 L - VEH #34	288,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 132,476 L - VEH #30	237,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 64,157 L - VEH #32	100,02 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 43,072 L - VEH #32	68,01 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 77,264 L - VEH #31	122,00 \$
GAUTHIER, RENÉ (essence)	Essence 78,256 L - VEH #34	140,00 \$
GÉANT DU CONTENEUR (LE)	1 container - écocentre	1 034,78 \$
Gestion Écono Plus Inc.	Frais repérage GPS - jan. 2025	151,54 \$
GO LE GRAND DÉFI INC.	Livraison matériel promo - Le grand Défi - Oct. 2024	307,95 \$
HART, DANIEL	Trappage 6 castors - Rang 4, Rang Dumas, des Botreaux	540,00 \$
IGA ORMSTOWN	Repas - Bris aqueduc rue Linda	47,86 \$
IGA ORMSTOWN	Papiers mouchoir, articles nettoyage - Garage 201	39,05 \$
IGA ORMSTOWN	Biscuits - Fête Carole Chabot	11,98 \$
J.T. SPORT	Filtre pour boyau - Pompiers	34,42 \$
J.T. SPORT	Réparer fuite de gaz - Scie à chaine - Pompiers	98,83 \$
J.T. SPORT	3 chaines - pour Scies à chaines - Voirie	71,28 \$
JALEC INC.	Accès réseau (17 radios mobiles et 3 portatifs)	343,78 \$
Laurentide Environnement Inc.	Collecte peintures, huiles, aérosol - écocentre	179,05 \$
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	Achat 4 livres - Bibliothèque	102,92 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC	Location Pick-up Voirie - Novembre 2024	1 718,88 \$
LOCATION SAUVAGEAU INC	Location Pick-up Voirie - Décembre 2024	1 088,55 \$
Location Tremblay Inc.	Ciseau lift pr changer néons centre récréatif	722,39 \$
ORMSTOWN FIRE DEPARTMENT	Dépenses pompiers - Juillet 2024	591,00 \$
ORMSTOWN FIRE DEPARTMENT	Dépenses pompiers - Août 2024	1 669,50 \$
ORMSTOWN FIRE DEPARTMENT	Dépenses pompiers - Septembre 2024	1 011,00 \$
ORMSTOWN FIRE DEPARTMENT	Dépenses pompiers - Octobre 2024	2 144,00 \$
ORMSTOWN FIRE DEPARTMENT	Dépenses pompiers - Novembre 2024	917,50 \$
ORMSTOWN FIRE DEPARTMENT	Dépenses pompiers - Décembre 2024	821,50 \$
OXYGÈNE RÉGIONAL INC.	Multiples outils portatifs - pompiers	2 106,38 \$
PETRO-CANADA	Essence - 69,484 L - VEH #34	125,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 16,270 L - VEH #21	30,08 \$

PETRO-CANADA	Essence 108,167 L - VEH #33	200,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 81,125 L - VEH #34	150,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 64,900 L - VEH #1005	120,00 \$
PETRO-CANADA	Essence 95,796 L - VEH #33	180,00 \$
PIÈCES D'AUTO MERCIER	Lumière arrière - VEH #4	196,20 \$
PIECES D'AUTO VALLEYFIELD INC.	Bouchon reserv carb - VEH #11	13,59 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Installation compteur d'eau - 89 rue Roy	352,72 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Installation compteur d'eau - 1 rue McBain - LBA	460,04 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Installation compteur d'eau - 5 commerces adresses diff	422,54 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Installation compteur d'eau - 13 rue Liggett	411,15 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Installation compteur d'eau - 6 commerces et adresses	603,62 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Prises de rendez-vous avec résidents sept et oct. 2024	1 649,89 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. et remplac compteurs d'eau/LBA et Source Bleu	2 078,35 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteurs d'eau - LBA Grange et LBA entrepôt	2 598,46 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteurs d'eau - Restaurant le Toit Vert	271,63 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteurs d'eau - LBA Bureau, Arena S.B Femmes	1 844,03 \$
PLOMBERIE DESMARAIS INC.	Inst. Compteurs d'eau - 36 Lambton, 47 Lambton	422,54 \$
PRUD'HOMME TECHNOLOGIES INC.	Entretien extincteurs - Garage 138A	162,37 \$
PUROLATOR INC.	Fr transport de Pompaction à Voirie	8,34 \$
PUROLATOR INC.	Frais transport à : AESL Instrument et ITM	20,14 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Pièces - réparation abreuvoir Centre récréatif	30,04 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	3 tubes fluo - Éclairage Centre récréatif	37,88 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	3 clés - Parc des Érables	12,00 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Pile, soufflette, embout indus - Hose à Air - Garage 201	76,37 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	27 Chlore liquide - usine	899,95 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Appât à fourmi - Centre récréatif	10,67 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Ruban pour tapis intérieur - Hôtel de Ville	16,64 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	5 tapis commercial pour Bibliothèque	74,68 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Pièces - Rép. Bte aux lettres - 3e Rang - Requête 7846	6,58 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Tendeurs & attaches boîte à sel - VEH 11	230,41 \$
QUINCAILLERIE R. GAUTHIER INC.	Tapis commercial - H.-V. et Centre récréatif	507,80 \$
R.M. LEDUC & CIE INC.	Pellicule adhésive, couvre étiquette, colle - Biblio	565,70 \$
RATTE, MAGASIN F.	2 cartes- pour employés	3,45 \$

ROBERT DAOUST ET FILS INC.	4 collectes recyclables - Décembre 2024	16 253,47 \$
ROBERT DAOUST ET FILS INC.	127,85 TM ordures - Novembre 2024	39 685,85 \$
SANIBERT	Toilette chauffée 4 sem. - Écocentre	302,09 \$
SANIBERT	Toilette chauffée 4 sem. - Parc des Érables	302,09 \$
SANI-FONTAINES INC.	Valve pr abreuvoir Centre récréatif	298,88 \$
SERVICOFAX	Plieuse	4 379,40 \$
SHELLEX GROUPE CONSEIL	Dossier ALI - Répondre questions avocats	232,25 \$
SOLUTION INFORMATIQUE DE LA MONTÉRÉGIE	Inst. Écran et support salle du Conseil et DG + équip	418,92 \$
STERICYCLE ULC	Déchetage - 31 btes de documents	860,04 \$
TBL Telecom	Travaux fibre Dumas - préventif protection pour fils	2 816,89 \$
TBL Telecom	VPN watchguard ref. système d'alarme H.-V.	172,46 \$
TBL Telecom	MAJ système téléphonique	649,61 \$
TBL Telecom	Accès Internet Fibre - Janvier 2025 - HDV	1 014,08 \$
TELMATIK	Appels d'urgence Janv. 2025 + Minutes excéd. Déc 2024	115,74 \$
	Paievements à effectuer	164 059,27 \$

Salaires à autoriser au 24 janvier 2024 **94 542,54 \$**

BELL Canada	Internet Bibliothèque du 23 déc. 24 au 22 janv. 25	168,96 \$
CAISSE DESJARDINS	RÉER Desjardins décembre	5 118,62 \$
CIBC BANQUE IMPÉRIALE COMM	RÉER CIBC Ormstown décembre 2024	350,00 \$
DIAMETRE EXPERT CONSEIL INC.	Honoraires Subdivision salle conseil & SS - Projet H.-V.	12 848,46 \$
DIVERS - EMPLOYÉ	Erica Holzgang - Remb Tim Horton Fête L.P. et I.T.	26,03 \$
DIVERS - EMPLOYÉ	Carole Chabot - Remb carte cadeau Marc Demers (maladie)	50,00 \$
DUNTON RAINVILLE	Règlement n/d 109663	7 500,00 \$
Forgues Diane	Srvs consultation RH du 6 au 15 janv. 2025	5 807,61 \$
HYDRO-QUÉBEC	Multiplés factures	123,15 \$
HYDRO-QUÉBEC	Multiplés factures	21 405,99 \$
OUELLET SAMANTHA	Entretien ménager sem du 30 déc.20 au 12 janv. 25	1 370,00 \$
Pelouse Alex Gaulin	Contrat déneigement patinoire - 1er paiement	2 586,94 \$
TD CANADA TRUST	RÉER TD Canada Trust Décembre 2024	120,19 \$
	Total paiement émis durant le mois	57 475,95 \$

Grand total : **316 077.76 \$**